



Contact DECCS

Direction de l'évaluation, de la prospective
et de la performance (DEPP)
61-65 rue Dutot
75015 Paris
contact.depp.deccs@education.gouv.fr

La DEPP et l'impact
de la crise sanitaire

[education.gouv.fr/
depp-impact-crise-sanitaire](https://education.gouv.fr/depp-impact-crise-sanitaire)



Le panel DECCS c'est

quoi ?

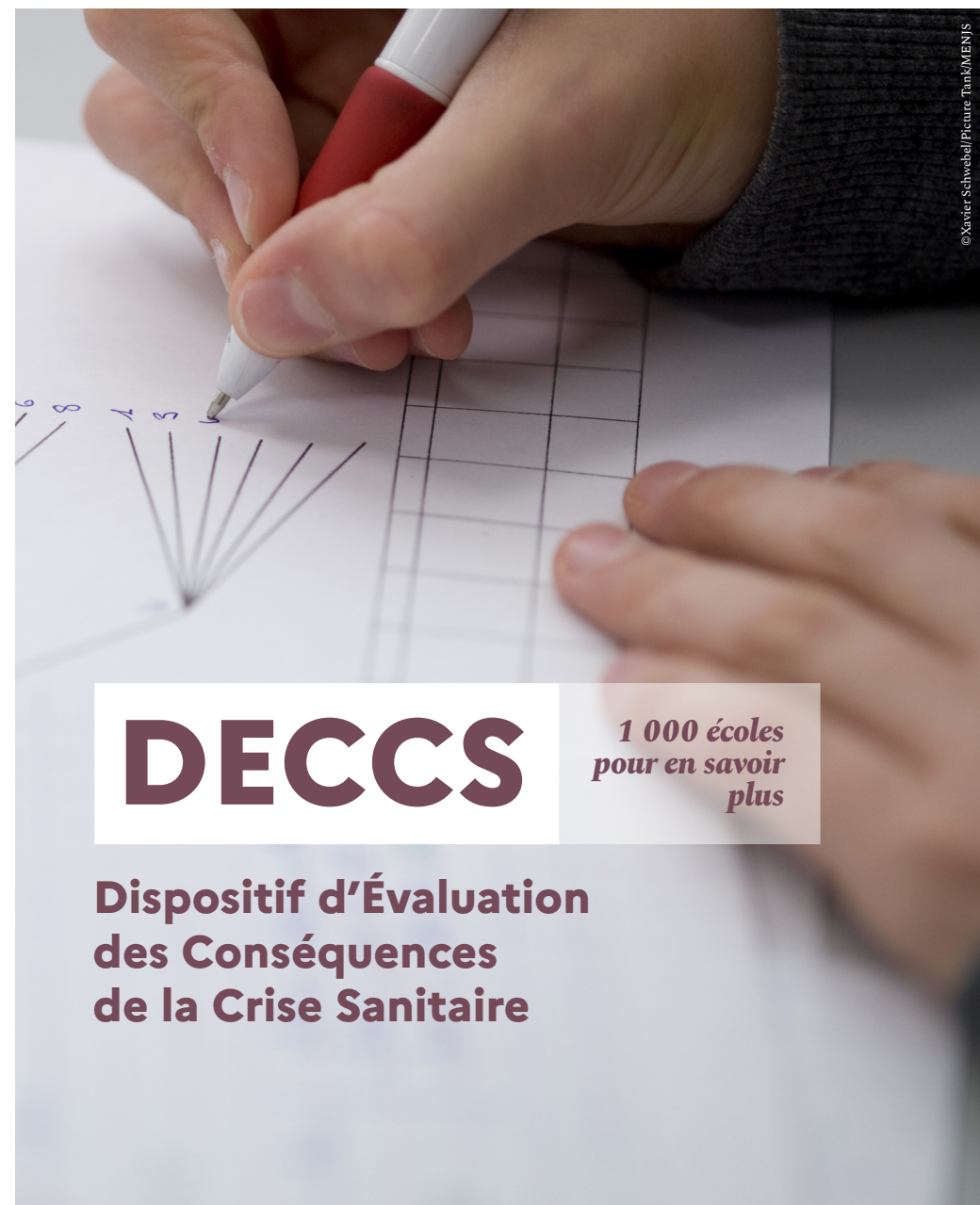
Un suivi de 1 000 écoles
sur deux ans pour
apprécier les
conséquences
de la crise sanitaire

qui ?

1 000 directeurs d'écoles,
3 000 enseignants,
60 000 élèves et familles

quand ?

De septembre 2020
à juin 2022,
des questionnaires
à des moments-clés



DECCS

*1 000 écoles
pour en savoir
plus*

Dispositif d'Évaluation des Conséquences de la Crise Sanitaire



Le panel DECCS, qu'est-ce que c'est ?

La crise sanitaire a eu un impact important sur la manière dont les apprentissages se sont déroulés pour les 12 millions d'élèves confinés chez eux. Pour mesurer les effets, en particulier concernant les premiers apprentissages, la DEPP met en place le panel DECCS, dès la rentrée scolaire 2020.

Objectif : apprécier les conséquences de la crise sanitaire sur les acquis des élèves à travers le suivi sur deux années scolaires de cohortes d'élèves de CP et de CE1, scolarisés dans 1 000 écoles. Le panel DECCS va mettre en regard les acquis et les progressions des élèves avec des caractéristiques contextuelles (familles, enseignants, écoles). Il devrait permettre d'apprécier plus finement la situation des élèves au moment d'aborder l'année scolaire 2020-2021.

Il permettra également de suivre les progressions des élèves durant les deux années scolaires à venir.



Les écoles participantes

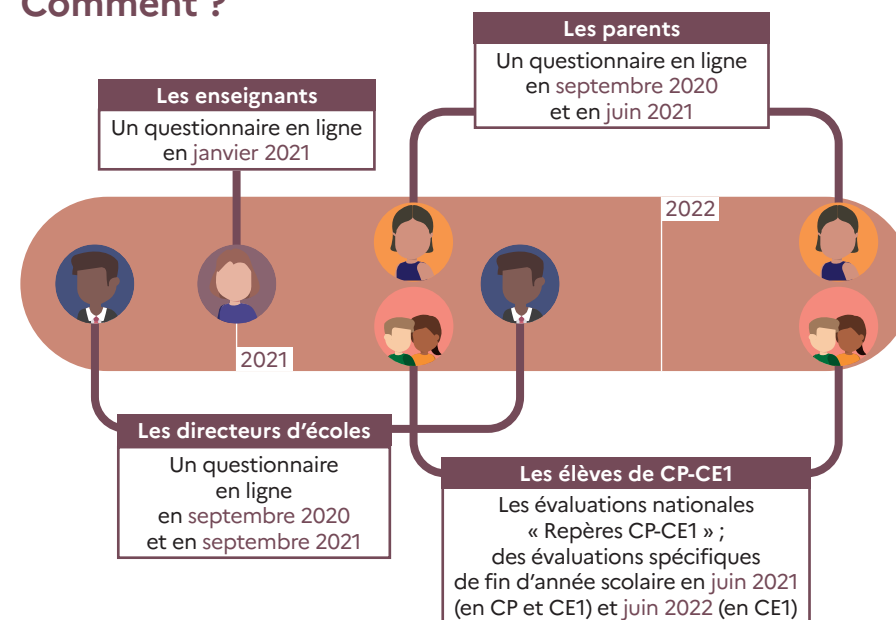
Un échantillon de 1 000 écoles représentatives des écoles de la France entière a été tiré au sort.



Questionnaires et confidentialité

Des questionnaires distincts pour les directeurs d'écoles, les enseignants, les élèves et les parents sont développés. La sécurité et la confidentialité des données recueillies sont garanties par la DEPP, le service statistique du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, dans le respect du RGPD (règlement général de protection des données).

Qui Quand Comment ?



Les thèmes

